

Détection précoce dans la petite enfance Newsletter



Kanton Bern
Canton de Berne

Sur mandat de l'Office des mineurs

avec
informations
«Mise en
réseau
régionale»



CENTRE DE
PUÉRICULTURE
CANTON DE BERNE



Chers partenaires de la petite enfance du canton de Berne

Cette newsletter est consacrée au thème de « l'utilisation des médias dans la petite enfance ». Dans l'actuel [en point de mire](#), deux expertes nous donnent un aperçu précieux et des recommandations pratiques sur la manière dont les spécialistes et les parents peuvent accompagner la « consommation de médias dans la petite enfance ».

Dans les dernières mises à jour sur la « [mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance](#) », vous découvrirez ce qui a déjà été mis en œuvre en 2024 et ce qui est prévu pour l'année à venir.

De plus, nous vous informons sur les [développements actuels](#), [les formations](#) sur la détection précoce des risques pour le bien-être de l'enfant dans le domaine de la petite enfance et sur les [possibilités de soutien](#) pour les questions de protection de l'enfant pour les spécialistes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

ACTUALITÉS



Quelle: Markus Winkler, Unsplash

Brochure révisée sur la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant destinée aux spécialistes de la petite enfance (0 à 5 ans)

La brochure « Détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant (0-5 ans) – un outil de travail pour les spécialistes » a été mise à jour et réimprimée. Elle présente la procédure concrète à suivre dans le cadre de la détection précoce des risques pour le bien-être de l'enfant et décrit les offres de soutien cantonales destinées aux spécialistes de la petite enfance. La brochure contient désormais un encadré supplémentaire sur la consommation de médias. Elle est gratuite et peut être téléchargée sur le [site Internet](#) de l'Office des mineurs ou commandée sous forme imprimée. Il existe également une version destinée au milieu scolaire.

Campagne contre la violence psychologique

Les résultats d'une étude récente menée par l'Université de Fribourg pour le compte de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant montrent qu'un enfant sur cinq est régulièrement victime de violence psychologique et que près d'un enfant sur trois est témoin de violence psychologique entre ses parents. La nouvelle [campagne de sensibilisation](#) de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant attire l'attention sur les effets souvent invisibles mais profonds de la violence psychologique.

EN POINT DE MIRE



Quelle: Lavi Perchik, Unsplash

Utilisation des médias dans la petite enfance

Les médias, les médias numériques et l'utilisation des médias par les enfants sont un sujet récurrent. Les spécialistes de la petite enfance sont eux aussi mis au défi, voire dépassés, par les progrès technologiques fulgurants. Et comme dans de nombreux autres domaines, cette évolution présente à la fois des opportunités et des risques.

En tant que spécialiste de la petite enfance, quelle attitude adopter face à l'utilisation des médias par les jeunes enfants ? Quelle quantité de médias, de quel type et à quel âge peut encore être sans danger pour la santé, et où se situent les limites ? Quand l'utilisation des médias peut-elle également mettre en danger le bien-être de l'enfant ?

Nous remercions les expertes Anna-Regula Oberteufer, directrice régionale adjointe de la promotion de la santé et de la prévention chez Santé bernoise, et le Prof. Dr. Trix Cacchione, directrice de la chaire de psychologie du développement à la FHNW, pour leurs précieuses contributions. Mme Oberteufer explique l'état actuel de la recherche sur l'utilisation des médias respectueuse du bien-être des enfants et son importance pour les spécialistes de la petite enfance. Le professeur Cacchione complète ces informations en les abordant sous l'angle de la psychologie du développement, en mettant l'accent sur le bien-être de l'enfant.

Madame Oberteufer, vous vous êtes beaucoup intéressée à l'utilisation des médias chez les jeunes enfants et vous avez fait le point sur les recherches menées dans ce domaine. Jusqu'à présent, les spécialistes se basaient souvent sur la règle empirique « 3-6-9-12 » : pas de télévision avant 3 ans, pas de console de jeux avant 6 ans, Internet après 9 ans et réseaux sociaux après 12 ans. Cette règle est-elle toujours d'actualité ou y a-t-il de nouvelles découvertes ?

A-R. Oberteufer : L'état des recherches est lacunaire et contradictoire. De plus, le monde d'aujourd'hui est hybride, ce qui rend les anciennes règles peu pertinentes. L'analogique et le numérique sont fortement interconnectés et les enfants doivent et veulent découvrir ce monde. Il ne peut donc plus être question de règles et d'interdictions qui s'appliquent uniquement au numérique. La question est plutôt de savoir comment les enfants peuvent découvrir ce monde hybride et se développer sainement. La recherche montre que le plus important est d'établir un lien sécurisant avec une personne de référence attentive qui accompagne les enfants dans leur utilisation des médias. Cet accompagnement pourrait être la règle la plus importante pour une utilisation saine des médias par les enfants.

Mme Cacchione, avez-vous des compléments à apporter ?

T. Cacchione : Les médias sont un élément important de notre culture et jouent un rôle central dans la communication interpersonnelle, l'acquisition de connaissances et l'éducation. Comme pour d'autres techniques culturelles, les enfants doivent être initiés aux médias avec précaution et de manière adaptée à leur âge, accompagnés par des adultes attentifs. Les règles empiriques telles que « 3-6-9-12 » peuvent servir de guide si elles sont appliquées avec souplesse. Les interdictions strictes n'ont pas de sens ; il est important d'utiliser les médias de manière adaptée à la situation et au développement. Les questions suivantes peuvent être utiles : Le contenu est-il de bonne qualité et approprié ?

Mon enfant consomme-t-il le média de manière active et réfléchie ou passive et irréfléchie ? L'utilisation favorise-t-elle l'interaction sociale ou l'empêche-t-elle ? Il est également important de varier les activités quotidiennes afin de stimuler et de solliciter le corps et l'esprit de manière polyvalente.

Quelles implications concrètes peut-on en tirer pour l'utilisation des médias par les jeunes enfants ?

A-R. Oberteufer : En ce qui concerne le développement sain, on peut dire que plus un enfant consomme de médias numériques, moins il a de temps pour développer ses différents sens, sa motricité et sa communication. Les médias sont donc des dévoreurs de temps qui peuvent empêcher un enfant de développer d'autres capacités importantes. En outre, il s'avère que plus les enfants sont jeunes, plus les stimuli des médias numériques peuvent rapidement les submerger. L'accompagnement par des personnes de référence attentives est donc important: l'accompagnement et les instructions relatives à l'utilisation des médias sont similaires à l'éducation routière. On ne donne pas simplement une voiture à un jeune enfant, mais on lui apprend à se déplacer en toute sécurité dans la circulation routière, à traverser une rue, à faire du vélo, à prendre les transports en commun et à se déplacer de manière autonome dans la rue.

En ce qui concerne l'accompagnement médiatique, nous pouvons distinguer trois niveaux :

- **Consommation commune** : les personnes de référence regardent des contenus médiatiques avec les enfants et en discutent avec eux. Quels sentiments les contenus médiatiques suscitent-ils ? Où les enfants font-ils des liens avec la vie quotidienne ?
- **Utilisation créative** : les enfants peuvent utiliser les appareils numériques de manière créative, par exemple prendre des photos avec leur téléphone portable, utiliser l'appareil photo comme une loupe ou utiliser le chat vidéo pour communiquer avec leurs grands-parents. Utilisés de cette manière, les médias numériques peuvent tout à fait favoriser le développement de l'enfant.
- **Traitement analogique** : les enfants peuvent rejouer, dessiner ou bricoler ce qu'ils ont vu, par exemple dessiner leur propre téléphone portable.

Dans l'ensemble, on peut affirmer – et c'est ce que souligne l'étude Adele⁺ 2020 ([Digitale Medien im Kontext von Familien mit Kindern | ZHAW Angewandte Psychologie](#)) – que le bien-être des enfants (physique, mental et qualité du sommeil) ne dépend pas en premier lieu de la durée de la consommation de médias, mais principalement du comportement éducatif des parents. Un comportement éducatif réactif, dans lequel les parents sont en contact avec l'enfant de manière sensible, est bénéfique. Un comportement éducatif permissif, qui donne peu de cadre et beaucoup de liberté de décision aux enfants, est peu bénéfique.

T. Cacchione : Les enfants apprennent avant tout par le biais des échanges sociaux. C'est pourquoi les expériences d'apprentissage avec les médias doivent toujours s'inscrire dans le cadre d'interactions sociales, autant verbales que non verbales. Il est important de vérifier si un média favorise ou limite l'interaction. Un film peut interrompre l'interaction sociale, mais une discussion ultérieure à ce sujet peut en partie compenser cela. Un appel vidéo permet en revanche d'interagir avec des personnes qui ne sont pas présentes, et la lecture d'un livre permet de conserver le flux naturel de la communication sociale, sans que celui-ci soit imposé par le média. Dans le domaine de la petite enfance, les médias doivent être utilisés de manière à favoriser la communication et l'interaction, et non à les entraver. Les exceptions occasionnelles ne posent pas de problème, mais en principe, cela devrait être la règle.

Si le comportement éducatif est si déterminant, que peuvent faire les spécialistes pour y remédier ?

A-R. Oberteufer : Les spécialistes doivent d'abord prendre conscience de leurs propres évaluations et idées sur l'utilisation des médias : quelle est leur propre utilisation des médias, et parviennent-ils à observer et à évaluer de manière différenciée l'utilisation des médias par les parents et les jeunes enfants ? Ce sujet est souvent très émotionnel et est rapidement perçu par les parents comme une offense ou une critique. Les parents se retrouvent face à deux pôles contradictoires en ce qui concerne l'utilisation des médias : d'une part, les médias offrent des avantages évidents et facilitent souvent la vie quotidienne, d'autre part, leur limitation peut également être un défi et provoquer des conflits. De nombreux parents craignent que leur enfant ne soit trop obsédé par les appareils et ne perde le contact avec ses pairs, tout en craignant qu'il ne développe pas de compétences

médiatiques. Ces tensions illustrent la complexité du sujet et le grand besoin des parents d'échanger et d'acquérir des connaissances. La pratique montre que les parents souhaitent partager la responsabilité et ne veulent ni ne peuvent assumer seuls l'éducation aux médias.

En guise de conclusion : l'idéal serait que les organisations spécialisées ou les crèches mènent une réflexion approfondie sur l'éducation aux médias et y associent les parents. Cela permettrait d'intégrer les réalités de la vie quotidienne des familles dans les réflexions, ce qui permettrait un dialogue d'égal à égal, ce dont les familles en difficulté en particulier pourraient tirer profit.

T. Cacchione : Les médias modernes, en particulier les réseaux sociaux, utilisent des mécanismes ciblés qui exploitent les faiblesses de l'autorégulation pour inciter les gens, enfants comme adultes, à consommer le plus longtemps possible. Ces techniques rendent difficile le contrôle de sa propre consommation de médias. Il est donc essentiel de trouver des moyens d'aider les gens à adopter une approche saine des médias. L'éducation aux médias joue un rôle central à cet égard. Les spécialistes et les établissements d'enseignement, en particulier, sont appelés à promouvoir les compétences médiatiques et à enseigner une utilisation consciente et responsable des médias.

Existe-t-il déjà des indications concrètes de soutien pour les spécialistes de la petite enfance ?

A-R. Oberteufer : J'aimerais ici donner quatre conseils concrets :

- Sur la plateforme nationale de promotion des compétences numériques jeunesetmedia.ch, les parents et les spécialistes trouvent de nombreuses informations sur l'utilisation des médias. Il est également possible de commander ici des dépliants en 17 langues pour les parents d'enfants de 0 à 7 ans.
- La prise de position de la GAIMH (German Speaking Association for Infant Mental Health, que en allemand) ([Prise de position - Médias numériques et petite enfance - GAIMH](#)) contient une liste de questions utiles qui peuvent inciter les parents à réfléchir à leur utilisation des médias. Ce [questionnaire](#) constitue une bonne base pour entamer la discussion avec les parents. L'association Santé bernoise a simplifié ce questionnaire. Pour la version française, nous vous recommandons le site Internet suivant : [Vivre avec les écrans - Action Innocence](#)
- La nouvelle [brochure MEKISmini](#), à la rédaction de laquelle la BFF a participé, s'adresse aux spécialistes des crèches. Elle offre une introduction simple au sujet et peut être téléchargée gratuitement. La brochure n'est actuellement disponible qu'en allemand.
- Pour finir, j'aimerais attirer votre attention sur nos formations destinées aux équipes spécialisées (que en allemand) : « [Medienkompetenz - Berner Gesundheit](#) ». Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse praevention@beges.ch ou par téléphone au [031 370 70 80](tel:0313707080). Pour les demandes en français, les coordonnées suivantes sont disponibles : [Offre - Santé bernoise](#). praevention@beges.ch, [032 329 33 73](tel:0323293373).



Sources

- GAIMH; documents de synthèse Digitale Medien und frühe Kindheit, (que en allemand) en ligne sous <https://www.gaimh.org/aktuelles-reader/positionspapier-digitale-medien-und-fruehe-kindheit.html>, le 9. 1.2025
- Jeunes et médias, plateforme nationale des promotions des compétences numériques, Office fédéral des assurances sociales et ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (Haute école zurichoise des sciences appliquées). Brochure en ligne Medienkompetenz: (que en allemand) www.zhaw.ch/psychologie/medienkompetenz, le 26.11.2024
- Pro Juventute: Temps d'écrans, recommandations pour les enfants et les jeunes, article en ligne sur: <https://www.projuventute.ch/fr/parents/medias-et-internet/temps-ecran>, le 12.10.2024

MISES À JOUR CONCERNANT RÉSEAU RÉGIONAL DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE



Nous avons le plaisir de vous présenter dernières mises à jour sur le thème « Mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance ». Vous trouverez ces mises à jour dans notre newsletter de printemps.

Mise en réseau régionale dans le domaine de la petite enfance

Les rencontres régionales de réseautage sont une excellente occasion pour les acteurs du domaine de la petite enfance de mieux se connaître dans les 16 régions du canton de Berne. Elles permettent de se former et d'échanger sur des sujets pertinents au niveau régional.

Les rencontres de réseautage ont généralement lieu une fois par an dans chaque région. Le nombre de participants·es varie entre 20 et 90 personnes, selon la taille de la région. Nous proposons cette offre depuis neuf ans. Jetons un bref coup d'œil sur le passé et le futur !

Rétrospective

Cette année, les rencontres de réseautage ont été riches et variées : dans plusieurs régions, l'accent a été mis sur les compétences de base, un thème prioritaire au niveau national pour lequel nous avons travaillé avec la Fédération suisse Lire et Ecrire. D'autres sujets passionnants tels que les méthodes de consultation lors d'entretiens difficiles, la protection des données dans le domaine de la petite enfance et les styles d'éducation liés à la culture ont été abordés par des intervenants·es de nos propres rangs. Nous aimerions souligner deux événements pilotes en particulier : tout d'abord, nous avons lancé un événement sur la violence domestique avec le centre LAVI (centre d'aide aux victimes d'agressions violentes), le service de lutte contre la violence domestique et l'APEA. Cet événement se poursuivra en 2025.

Nous avons également abordé le thème de la résilience et de l'autogestion de la santé des spécialistes de la petite enfance. Cette manifestation sera également organisée dans

d'autres régions en 2025. Sans oublier que la transition entre la petite enfance et l'école est également un sujet important qui a été abordé dans une région.

Vous trouverez les documents relatifs aux [thèmes principaux](#) de la mise en réseau sur notre site web.

Perspectives et dates

La mise en réseau consiste à entretenir un réseau existant et à en créer de nouveaux en permanence. La mise en réseau est donc un processus qui est dirigé et façonné par tous. En 2025, des événements de mise en réseau auront lieu dans les 16 régions avec des thèmes spécifiques. Certaines dates ont déjà été fixées :

Obersimmental-Saanen (Saanen)	25. März 2025, 16 bis 18.30 Uhr
Bern Südwest (Köniz)	29. April 2025, 16 bis 18.30 Uhr
Bern Nordnord (Moosseedorf)	13. Mai 2025, 16 bis 18.30 Uhr
Bern Nordost (Ittigen)	27. Mai 2025, 16 bis 18.30 Uhr
Jura bernois (Tramelan)	17. Juni 2025, 16 bis 18.30 Uhr
Thun	24. Juni 2025, 16 bis 18.30 Uhr
Seeland (Lyss)	01. Sept. 2025, 16 bis 18.30 Uhr
Frutigen Niedersimmental (Spiez)	08. Sept. 2025, 15.30 bis 18 Uhr

Si vous êtes intéressé-e par la participation à une manifestation régionale de mise en réseau et que vous ne figurez pas encore dans notre liste de diffusion, veuillez nous envoyer un e-mail vernetzung@mvb-be.ch en indiquant votre nom et votre institution. Merci beaucoup !

Nous remercions chaleureusement professionnels-les qui font déjà partie de notre réseau pour leur intérêt et leur engagement.

FORMATIONS SUR LA DÉTECTION PRÉCOCE DE LA MISE EN DANGER DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Regarder ensemble de près – pour une détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant, pour une protection forte de l'enfant !

Vous êtes spécialiste de la petite enfance et souhaitez en savoir plus sur la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant ? Vous souhaitez avoir plus de sécurité dans des situations concrètes ou vous voulez connaître vos droits et obligations en matière de signalement ?

Vous trouverez ici les dates et des informations sur l'inscription aux offres de **formation sans frais** pour différents groupes cibles, financées par l'Office de mineurs :

Cours pour les responsables de crèches et les organisations d'accueil familial de jour
(Le prochain cours aura lieu en 2025)

Cours pour les sages-femmes et le personnel soignant assurant un suivi post-partum ambulatoire

Formation de sensibilisation pour d'autres professionnels-les de la petite enfance
(p.ex. animateurs de groupes de jeu, parents de jour, logopédistes)

CONSULTATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

En tant que spécialiste accompagnant une famille, il peut arriver que vous ne sachiez pas si le bien-être de l'enfant est en danger ou comment agir au mieux dans cette situation. Il est souvent difficile de reconnaître les limites entre la normalité, la charge et la mise en danger. Dans le canton de Berne, différentes **offres de conseil à bas seuil et anonymes** sont à votre disposition pour vous aider à évaluer et à conseiller. En font partie.

Le [coaching en matière de protection de l'enfant](#) du Centre de Puériculture, sur mandat de l'Office des mineurs, s'adresse spécifiquement aux spécialistes de la petite enfance. Ils réfléchissent par téléphone à leur évaluation de la situation et discutent de la suite de la procédure. Si nécessaire, la famille peut être transférée rapidement et simplement au Centre de Puériculture du canton de Berne pour un soutien supplémentaire.

Le [groupe de protection de l'enfant de l'Hôpital de l'Île](#) conseille par téléphone les particuliers et les spécialistes en cas de suspicion de maltraitance ou de négligence d'enfants de tous âges, notamment en cas de suspicion d'abus sexuels.

Les [autorités de protection de l'enfant et de l'adulte](#) soutiennent également les spécialistes dans tout le canton en leur proposant des conseils à bas seuil sur l'évaluation de la situation et la marche à suivre.

PERSPECTIVES



Quelle: PublicDomainImages, Pixabay

La prochaine newsletter paraîtra en août et portera sur le thème « Parents souffrant d'une maladie psychique ».

Vous avez des suggestions ou des préoccupations ? Souhaitez-vous être informé-e sur un thème particulier concernant la détection précoce et la protection de l'enfant dans le domaine de la petite enfance ? Ou vous avez des questions sur notre offre de formation ? Ecrivez-nous - c'est avec plaisir que nous recevrons vos suggestions : protection_enfance@cp-be.ch

[Se désinscrire](#)

© 2025 Centre de Puériculture Canton de Berne